



En cas de liquidation de mon entreprise

Par **audek**, le **19/03/2010** à **21:54**

Bonjour,
en cas de liquidation de mon entreprise
mon pret fond de commerce sera t il effacer ?
Peuvent ils me saisir sur mes bien comme voiture et maison ?

j ai acheter le fond 20 000 € en 2007 ensuite
marier en 2007 avec contrat de mariage
et acheter d une maison aux deux nom en 2008

comment faut il faire pour de pas toucher a mais bien ? pOUR LE MOMENT PAS DE
DETTES mais je voudrais arrete avant la chute libre et je n'arrive pas a vendre mon fond !!!
merci